

OTMAR SEUL &  
TOMAS DAVULIS (ÉDS./HRSG.)

**LA SOLIDARITÉ  
DANS L'UNION  
EUROPÉENNE /  
SOLIDARITÄT IN  
DER EUROPÄISCHEN  
UNION**



**Cultures juridiques  
et politiques**

Peter Lang

OTMAR SEUL &  
TOMAS DAVULIS (ÉDS./HRSG.)

**LA SOLIDARITÉ  
DANS L'UNION  
EUROPÉENNE /  
SOLIDARITÄT IN  
DER EUROPÄISCHEN  
UNION**



**Cultures juridiques  
et politiques**

Peter Lang

## Avant-propos

Du 3 au 10 juillet 2008, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, des enseignants, doctorants et étudiants des Facultés de droit de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense, de l'Université *Johann Wolfgang Goethe* de Francfort-sur-le Main et de l'Université de Vilnius se sont réunis dans la capitale lituanienne à l'occasion d'une *Université d'été franco-germano-lituanienne et européenne* pour dialoguer – en français et en allemand – sur le sujet de la «Solidarité dans l'Union européenne / *Solidarität in der Europäischen Union*». Le présent ouvrage rendra compte des principaux travaux de cette Université d'été sous la direction des professeurs Tomas Davulis (Vilnius), Isabelle Vacarie, Otmar Seul (Paris Ouest-Nanterre-La Défense) et Helmut Kohl (Francfort-sur-le-Main). Il rend compte de tous les thèmes des communications et reproduit intégralement certaines conférences.

*L'Université d'été franco-germano-lituanienne et européenne* en sciences juridiques est conçue par ses organisateurs, les Facultés de droit de l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, l'Université *Johann Wolfgang Goethe* de Francfort-sur-le Main et l'Université de Vilnius, comme un *forum* où, annuellement, des enseignants-chercheurs, des professionnels, des doctorants et des étudiants de niveau *Master* dialoguent sur l'évolution du droit dans le cadre de l'Union européenne et de *l'espace juridique européen*. Organisée depuis 2004 – donc l'année de l'élargissement de l'Union européenne vers, notamment, les pays d'Europe centrale et orientale – dans la capitale lituanienne, cette Université d'été se propose d'analyser les grandes lignes du processus d'harmonisation des législations et pratiques en cours. En insistant – surtout après le refus, par référendum, du *traité établissant une Constitution pour l'Europe* par les Pays-Bas et la France, en 2005 – sur les contraintes et les obstacles qui freinent le processus d'intégration européenne, les organisateurs de cette Université d'été estiment qu'une réflexion s'impose pour cerner la question de *l'identité européenne* et pour mieux expliquer le *projet européen*, ses présupposés

et ses politiques dans le contexte de la mondialisation. Souci et ambition que rappellent les thèmes généraux de l'Université d'été:

- Quel droit pour l'Europe élargie?
- La Constitution européenne et autres défis pour le droit des Etats membres.
- L'«espace européen» – mythe ou réalité?
- L'«espace européen»: la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne.
- L'Union européenne – une communauté de valeurs?
- La «solidarité» dans l'Union européenne.
- La protection de la vie privée en Europe.
- La «participation» dans l'Union européenne.

Une des premières en Europe dans les sciences juridiques et certainement la première dans les pays d'Europe centrale et orientale, cette Université d'été s'inscrit dans nos projets d'internationalisation de la recherche et des études. Favorisant le transfert des connaissances et recourant à des approches de droit comparé, notre démarche reflète parfaitement celle que les *cursus franco-allemands* de Paris Ouest-Nanterre-La Défense – qui en 2003 ont suggéré la création de l'Université d'été de Vilnius – ont promue dans le cadre de leur *réseau européen de coopération universitaire*, développé dès les années 1990: la mise en place de *cursus intégrés* transfrontaliers et de cotutelles de thèses binationales. Si la coopération entre la France et l'Allemagne s'est avérée un formidable vecteur des échanges universitaires, force est de constater que ces nouvelles structures impliquent, depuis plusieurs années déjà, des *pays tiers*: Paris Ouest-Nanterre-La Défense et ses partenaires allemands, par exemple, ont développé après 2004 (Vilnius) d'autres projets de recherche comparée trinationaux (universités d'été, ateliers pour jeunes chercheurs) et ont ouvert leurs *cursus intégrés franco-allemands* aux universités d'autres pays européens et même de pays hors d'Europe. Pour promouvoir le *multilinguisme* et le *multiculturalisme*, et ainsi améliorer les perspectives professionnelles de leurs diplômés, leurs étudiants peuvent dorénavant opter pour une *formation trilingue* au niveau Master.